



CENTRE NATIONAL
DE LA FORMATION

Surveillance du portefeuille

Référence : **ASS.10**

<https://www.cnfce.com/formation-surveillance-du-portefeuille>

Durée conseillée :

1 jour

Tarif en inter-entreprise :

650 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

1460 € HT/ jour / groupe

Formation surveillance du portefeuille : maîtriser et appréhender la gestion de la post-souscription

En instituant la résiliation infra-annuelle, la **Loi Hamon** a exacerbé la concurrence tarifaire notamment en assurance automobile et multirisque habitation, amenant les assureurs à pratiquer des tarifs d'entrée discriminants selon la qualité des risques. Le corollaire est un contrôle strict des résultats des contrats souscrits. Au travers de l'auto et de la multirisque habitation, ce **stage de formation** propose une approche méthodologique de la fonction **surveillance du portefeuille** pour les assureurs et courtiers grossistes.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le principe de la post-souscription en assurance
- Savoir analyser et identifier les risques anormaux du portefeuille
- Déterminer les moyens de redressement des résultats en établissant un plan d'action adapté

Programme

Mise au point sur la justification de la surveillance du portefeuille

- La qualité des résultats
- Le maintien de la compétitivité des tarifs
- Les autres objectifs

L'analyse des résultats

- La mesure des risques de fréquence et d'intensité
- L'identification des séries
- Les différentes approches et ratios

Les actions

- Sur l'exposition aux risques
- Sur la responsabilisation des assurés
- Sur la prévention des sinistres
- L'élimination des risques

La mise en application des actions

- L'avenant
- La lettre recommandée
- L'obligation de justifier les résiliations selon la Loi Hamon

Les fausses déclarations après la jurisprudence du 7 février 2014

- Protection contre les fausses déclarations
 - La proposition
 - Le relevé de déclaration
- A la souscription ou en cours de contrat
- Lors du sinistre

Programme daté du 31/03/2020

Public & prérequis

Public cible

- Personnel des assureurs
- Garantisseurs
- Experts

Pré-requis

Il est recommandé d'avoir des bases juridiques du contrat d'assurance de dommages pour suivre la formation surveillance du portefeuille

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Étude de cas concrets
- Echanges interactifs
- Support de cours formation surveillance du portefeuille

Évaluation des acquis en fin de formation

Dates et lieux

Date de début	Date de fin	Lieu de formation
21-12-2021	21-12-2021	LYON
04-01-2022	04-01-2022	NANTES
08-02-2022	08-02-2022	LYON
21-02-2022	21-02-2022	PARIS
02-03-2022	02-03-2022	LILLE
16-03-2022	16-03-2022	BORDEAUX
07-04-2022	07-04-2022	NANTES
10-05-2022	10-05-2022	LYON
01-06-2022	01-06-2022	LILLE
16-06-2022	16-06-2022	PARIS
28-06-2022	28-06-2022	BORDEAUX
20-07-2022	20-07-2022	LYON
29-07-2022	29-07-2022	NANTES
29-08-2022	29-08-2022	BORDEAUX

07-09-2022	07-09-2022	PARIS
20-09-2022	20-09-2022	LILLE
04-10-2022	04-10-2022	LYON
21-10-2022	21-10-2022	NANTES
25-11-2022	25-11-2022	PARIS
07-12-2022	07-12-2022	BORDEAUX
22-12-2022	22-12-2022	LILLE

